



Fiche technique N° TB1099
19-05-2017

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et Dérivés après impression:**
Platre Lisse - Plaques de Plâtres
Cartonnées - Enduit de Platre
- **Toiles de Verre**
- **Anciennes Peintures:**
Hydrodiluables - Glycérophthaliques -
Acryliques

MYKONOS

Peinture décorative MATE
monocouche - murs et plafonds

Intérieur
6 à 8 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

FONCTION

Peinture décorative pour murs et plafonds - Mat profond en finition. Formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée en polysiloxane.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : Intérieur

Surfaces murales et plafonds d'habitations et lieux publics (sur toile de verre, anciennes peintures et plâtre et dérivés après impression).

Qualités dominantes :

- Son aspect "mat profond" en finition est particulièrement bien adapté pour la décoration des plafonds.
- Grande facilité d'application.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé (monocouche dans certains cas).
- Anti flash-rusting (évite l'apparition des points de rouille sur les clous et autres têtes métalliques).
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur comprise entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 6 à 8 m²/L (selon le support).



= 1/2 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect :** Mat Profond
- **Rendement :** 6 à 8 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet airless.
- **Dilution :** 5% d'eau dans le cas d'une application au pistolet airless.
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,35 à 1,45 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 50 à 54 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° :** < 5

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **THELOPRIM** ou **MYKONOS** dilué à 10 % d'eau.
Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer 1 couche directe.**
- Sur les teintes vives et foncées, il est nécessaire d'appliquer une 2e couche afin d'obtenir un rendu optimal.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015